

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 46	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 13 juin 2023

Vote(s) pour : 46

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 19 juin 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-06-19-BD-15 :

Reconduction de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi de l'Eurométropole de Metz, de juillet à décembre 2023.

Rapporteur : Monsieur Khalifé KHALIFE

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la Décision n° 460/2020 relative à la signature de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi,
VU la Décision n° 375/2021 relative à la signature de l'avenant n° 1 à la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi,
VU la délibération du Bureau du 5 décembre 2022 relative à la signature de l'avenant n° 2 pour la période de septembre 2022 à juin 2023 de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi ci-annexé,
VU le Budget Primitif 2023,
VU l'instruction interministérielle n°DGCS/SD1B/DIPLP/DGEFP/2023/9 du 31 janvier 2023 relative à la prolongation des conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi départementales, métropolitaines et régionales pour l'année 2023,
CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du renforcement du lien social et de l'inclusion des personnes vulnérables,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant précité dans le cadre d'un soutien du plan national de lutte contre la pauvreté,

DECIDE de participer au financement du plan pauvreté de la période de juillet à septembre 2023, sous réserve du vote des crédits supplémentaires correspondants au Conseil métropolitain du 26 juin 2023, en attribuant les subventions présentées ci-après, pour un montant total cumulé de 31 258 €,

DECIDE de reverser la part Etat en attribuant les subventions présentées ci-après pour un

montant de 93 258 €,

Porteur de projet	Action	Montant de la subvention
CMSEA	<u>Prisme : Projet d'Insertion Sociale par Modules Educatifs</u> Metz Métropole Etat Plan pauvreté	0 € 10 000 €
<i>TOTAL</i>		10 000 €

Porteur de projet	Action	Montant de la subvention
CMSEA	<u>Chantier Pécules : "Mobilisation et insertion par les Chantiers participatifs"</u> Metz Métropole Etat Plan pauvreté	0 € 9 500 €
<i>TOTAL</i>		9 500 €

Porteur de projet	Action	Montant de la subvention
Apsis Emergence	<u>Chantier éducatif</u> Metz Métropole Etat Plan pauvreté	17 500 € 60 000 €
<i>TOTAL</i>		77 500 €

Porteur de projet	Action	Montant de la subvention
Mission Locale	<u>Mission Avenir</u> Metz Métropole Etat Plan pauvreté	13 758 € 13 758 €
<i>TOTAL</i>		27 516 €

Metz, le 20 juin 2023

Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

ANNEXE 2 - TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF PREVISIONNEL période 1er juillet - 31 décembre 2023
CONVENTION STRATEGIE PAUVRETE - EUROMETROPOLE DE METZ
Année 2023

Fiche action N°	Intitulé de l'action	Budget global de l'action	Participation Etat 2023 (effective)	Report crédits Etat 2022	total Etat	Participation Métropole 2023 (effective)	Dont valorisation	Dont subvention	Report crédits métropole 2022	total MM	Participation d'autres financeurs le cas échéant	Valorisation Mission Locale
1	Mobilisation & insertion sociale par les chantiers participatifs CMSEA	20 624,00 €	9 500,00 €	0,00 €		11 124,00 €	11 124,00 €	0,00 €	0,00 €			
2	PRISME CMSEA	21 124,00 €	10 000,00 €	0,00 €		11 124,00 €	11 124,00 €	0,00 €	0,00 €			
3	Chantier éducatif Appis Emergence	171 404,00 €	60 000,00 €	0,00 €		89 000,00 €	21 500,00 €	17 500,00 €	0,00 €		72 404,00 €	
4	Mission Avenir MISSION LOCALE	62 760,00 €	13 758,00 €	11 451,00 €		13 758,00 €	0,00 €	13 758,00 €	11 451,00 €			12 342,00 €
TOTAL		275 912,00 €	93 258,00 €	11 451,00 €	104 709,00 €	75 006,00 €	43 748,00 €	31 258,00 €	11 451,00 €	86 457,00 €	72 404,00 €	12 342,00 €

total de convention 268 264,00 €



AVENANT n°3

à la

CONVENTION D'APPUI À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET D'ACCÈS À L'EMPLOI (CALPAE)

Entre

L'État, représenté par le préfet du département de Moselle, et désigné ci-après par les termes « le préfet », d'une part,

Et

Metz Métropole, représenté par François GROSDIDIER, président de Metz Métropole, et désignée ci-après par les termes « la métropole », d'autre part,

Vu la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Vu l'instruction n°DGCS/SD1B/DIPLP/DGEFP/SD PAE/2020/28 du 12 février 2020 relative à la poursuite de la mise en œuvre territoriale de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté notamment dans son volet « contractualisation d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi »,

Vu l'instruction n°DGCS/SD1B/DIPLP/2020/181 du 20 octobre 2020 modificative relative aux avenants 2020 aux conventions départementales d'appui à la lutte contre la pauvreté et à l'accès à l'emploi,

Vu l'instruction N°DIPLP/DGCS/SD1B/DGEFP/SDPAE/DPE/2021/23 du 19 mars 2021 modificative relative aux avenants aux conventions départementales d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi pour 2021,

Vu l'instruction N° DGCS/SD1B/DIPLP/DGEFP/2022/19 du 19 janvier 2022 relative aux conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi départementales, métropolitaines et régionales pour l'année 2022,

Vu l'instruction n° DGCS/SD1B/DIPLP/DGEFP/2023/9 du 31 janvier 2023 relative aux conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi départementales, métropolitaines et régionales pour l'année 2023

Vu la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi signée le 16 décembre 2020 entre l'État et Metz Métropole, ci-annexée,

VU la délibération du bureau du 05 décembre 2022, autorisant le Président à signer l'avenant n°2 à la convention,

Vu la délibération du bureau du 19 juin 2023, autorisant le Président à signer le présent avenant à la convention,

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

La Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a prévu en 2020 la conclusion de conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE) avec les Métropoles pour les années 2020, 2021 et 2022.

Dans le cadre du Pacte des solidarités qui prolonge la Stratégie pauvreté, il est prévu le déploiement d'une nouvelle démarche de contractualisation avec les collectivités territoriales à partir du 1er janvier 2024 via la signature de Pactes locaux des solidarités. Afin d'assurer la transition d'ici 2024, la prolongation des actuelles CALPAE avec les Métropoles est prévue jusqu'au 31 décembre 2023.

Aussi, la présente convention s'inscrit dans la continuité des précédentes contractualisations entre l'Etat et la Métropole de Metz.

ARTICLE 1

Le paragraphe 2.2 de la convention du 16 décembre 2020 est complété par les éléments suivants :

*« Au titre de l'année 2023, le soutien financier de l'État s'élève à un montant de 104 709 euros réparti entre **une subvention de 93 258 euros** et un report de crédits 2022 de 11 451 euros.*

La métropole s'engage sur des montants financiers par action figurant dans le tableau financier récapitulatif en annexés.

Dans le cas où le contenu des actions serait modifié ou de nouvelles actions créées, la métropole s'engage à transmettre de nouvelles fiches-actions. »

ARTICLE 2

Le présent avenant prend effet à la date de sa signature.

ARTICLE 3

L'ensemble des autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.

Fait à Metz, le

Pour le Président de Metz Métropole et par
délégation,
Le Vice-Président délégué,
KHALIFE Khalifé

Le préfet de Moselle

Annexe n°1 : Fiche action n°1

Porteur de projet :

APSI-émergence

Intitulé de l'action :

Chantiers éducatifs

Description de l'action :

Lors de notre travail au quotidien nous rencontrons un certain nombre de jeunes inactifs et en dehors des radars des institutions de droit commun (école, centre de formation, mission locale) et du monde du travail. Parfois ces jeunes restent inactifs plusieurs années. Nous souhaitons utiliser le lien que nous avons avec ce public pour leur proposer une possibilité de s'insérer. L'entrée dans le monde du travail peut faciliter une amélioration de l'estime de soi des jeunes concernés.

Au niveau du fonctionnement, nous proposons un contrat de travail d'un mois (celui-ci est établi par l'association ATM dans le cadre de l'insertion par l'activité économique) après une inscription à la mission locale. L'organisation d'une semaine type, le lundi sera consacré à la cohésion de groupe, le matin sur un temps d'échange sur l'organisation de la semaine, l'après-midi un temps sportif en partenariat avec la PJJ. Les mardis, mercredis, jeudis seront consacrés à des chantiers (espaces verts, peinture). Le vendredi permettra d'organiser des rencontres avec des partenaires afin de préparer la sortie, ainsi que des temps d'échange éducatifs. Le contrat d'un mois peut être suspendu en cas d'empêchement du jeune et il peut également être prolongé d'un mois. Il nous faut nous adapter pour être au plus près des jeunes ciblés. Dans le cadre de la cohésion du groupe, nous souhaitons faire une activité conviviale par mois avec l'ensemble des jeunes.

Objectifs :

- Proposer une possibilité d'insertion à des jeunes en situation d'échec (scolaire, professionnel).
- Permettre aux jeunes de reprendre un rythme adapté et correspondant aux codes du marché du travail.
- Donner un sentiment d'utilité aux jeunes.
- Changer le regard des parents de ces jeunes.
- Les initier à des emplois simples : peinture, espaces verts, en lien avec le recyclage.
- Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté.
- Travailler l'autonomie.
- Promouvoir l'égalité des chances.
- Prévenir la délinquance et les comportements à risque.
- Valoriser les jeunes.

Public ciblé :

- L'ensemble des jeunes ciblés sont ni en emploi, ni en formation.
- Ils peuvent être rencontrés grâce au travail de rue.
- Ils peuvent être orientés par la PJJ.
- Ils peuvent être orientés par les différents intervenants de l'Aide Sociale à l'Enfance.

- Ils peuvent être en veille à la mission locale (ils ne répondent plus depuis plusieurs mois aux propositions de la ML).
- Tranche d'âge : 16- 25 ans
- Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : 6 jeunes par mois, soit 66 jeunes car nous projetons un mois de fermeture
- Territoire(s) concerné(s) : Eurométropole

Evaluation de l'action (indicateurs proposés au regard des objectifs susmentionnés) :

- Evaluation quantitative
Les indicateurs quantitatifs d'avancement et de résultat sont :
 - nombre de jeunes en chantier,
 - nombre de jeunes avec sorties positives,
 - ponctualité des jeunes,
 - nombre d'absences pendant le mois de chantier.
- Evaluation qualitative
 - évolution du comportement des jeunes en fonction du point de départ, + ou – volontaire, + ou - timide
 - le jeune est-il pro-actif, prend-il des initiatives ?
 - le jeune exprime ses opinions.

Lien avec la stratégie pauvreté : Engagement n°...

Date de mise en place de l'action : de septembre 2022 à juin 2023

Partenaires et co-financeurs en 2022 :

Nous repérons trois financeurs, l'Etat au titre du Plan Pauvreté, ainsi que l'Eurométropole de Metz, la PJJ au titre de justice de proximité.

D'autre part nous repérons des financeurs à la prestation, trois bailleurs sont parties prenantes : VIVEST, Bâtière, la SEM EMH.

Notre partenaire principal est la PJJ. Car nous proposons des ateliers en commun et nous accueillons quelques jeunes accompagnés.

La ville de Metz et l'Eurométropole sont également des partenaires car ils nous proposent des chantiers variés.

Moyens humains et matériels mobilisés :

1 Coordinateur de l'action, deux ETS, un véhicule, les locaux d'APSI-émergence et le plateau de jour de l'UEAJ.

Budget détaillé de l'action :

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	97650	70 - Ventes de marchandises, produits finis, prestations de services	
- Achat d'études et de prestations de services salaire ATM	82650	73 - Dotations et produits de tarification	
- Achats matières et fournitures	15000	74 - Subventions d'exploitation	
- Autres fournitures		- Etat (à détailler) : plan pauvreté	56 230
61 - Services extérieurs	10000	PJJ justice de proximité	40 000
- Locations	5000	- Région(s) :	
- Entretien et réparation	4000	- Département(s) :	
- Assurances	1000	- Intercommunalité(s) : Eurométropole	10 000
- Documentation		Valorisation salariale	31 540
- Divers		Report crédit 2021	11 230
62 - Autres services extérieurs	10000	- Commune(s) :	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	5000	- Organismes sociaux (à détailler) : bailleurs	
- Publicité, publications		- Fonds européens	
- Déplacements, missions	5000	- Aides privées bailleurs	11 000
- Services bancaires et autres		- Autres (précisez) :	
63 - Impôts et taxes	2570	75 - Autres produits de gestion courante	
- Impôts et taxes sur rémunérations	2000	- Dont cotisations, dons, legs	
- Autres impôts et taxes	570	76 - Produits financiers	
64 - Charges de personnel	34780	77 - Produits exceptionnels	
- Rémunération des personnels	24580	78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	
- Charges sociales	10200		
- Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante	5000		
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements			
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature (Mise à disposition gratuite, prestations, personnel bénévole)		87- Contribution volontaires en nature (bénévolat, prestation en nature)	
TOTAL	160 000 €	TOTAL	160 000 €

Objectifs poursuivis et progression de l'action :

	2020	2021	2022
Nombre de bénéficiaires	6 sur deux dispositifs passerelle vers insertion et chemin vers l'autonomie	9 sur deux dispositifs passerelle vers insertion et chemin vers l'autonomie	17 jeunes, dont 5 ont été prolongés
Budget total			
Nbre de chantiers	2 chantiers	10 chantiers	5 chantiers (réfection de deux appartements, un chantier débroussaillage, 1 grille d'école, 1 graphe)
Nbre de jours de chantiers	4 jours 12 journées de travail	25 jours 75 journées de travail	97 jours soit 468 journées de travail

Annexe n°2 : Fiche action n°1

Porteur de projet : COMITE MOSELLAN DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES (SIÈGE)

→ EQUIPE DE PREVENTION SPECIALISEE SECTEUR EUROMETROPOLE

N° Siret : 77561868900290

Intitulé de l'action : *PRISME (Projet d'insertion sociale par modules éducatifs)*

Septembre 2022 à juin 2023

Description de l'action :

Ce dispositif se déroulera sur 2 sessions de 4 semaines et s'articule sous forme de différents modules :

C O N T E N U D E S M O D U L E S :

1) MODULE CHANTIER :

➤ **CONSTAT :**

- Des jeunes qui ne tiennent pas dans les dispositifs de droit commun (Mission Locale, Pôle emploi, ...).
- Des jeunes 16-21 ans éloignés du marché du travail et de l'emploi.
- Raréfaction des contrats de travail (Contrat d'apprentissage, CDD, CDI).
- Comportements inadaptés des jeunes avec les attentes et les exigences de la société et du monde du travail.
- Difficultés d'accession au premier "job" (crise COVID").

➤ **DESCRIPTIF DU MODULE :**

Ces chantiers sont destinés à des jeunes âgés de 16 à 21 ans. Ce premier module consiste en la réalisation de chantiers participatifs valorisants et de missions permettant aux jeunes participants de trouver ou de retrouver des habitudes de travail.

Les chantiers seront encadrés par un éducateur. Celui-ci veillera dans un premier temps à l'organisation du chantier d'un point de vue logistique (matériel nécessaire, équipement et sécurité etc.) Dans un second temps, il transmettra ou relayera les consignes auprès du groupe de jeunes travailleurs (horaires, missions et tâches à accomplir, délais etc.).

➤ **OBJECTIFS :**

- Renforcer le lien social entre les jeunes et leur environnement.
- Apporter des réponses concrètes aux problèmes liés à l'inactivité des jeunes en les sensibilisant aux réalités du monde du travail.
- Renforcer le travail des éducateurs de rue dans le cadre d'un suivi et d'un accompagnement éducatif.

➤ **TYPES DE CHANTIER :**

Les chantiers s'effectuent au sein d'une association et/ou collectivité et ne sont pas mis en place dans une démarche à visée économique tel que pourrait le concevoir une entreprise.

Ils sont davantage portés vers des petits travaux type : débarras, rénovation, remise en peinture, élagage, nettoyage etc.

Certains chantiers nous offrent la possibilité de travailler quelques techniques de base nécessitant un réel savoir-faire ou un maniement d'outils. Dans ces cas bien précis, nous faisons appel à notre référent « qualité / sureté » qui est en mesure de nous donner les consignes de sécurité, les marches à suivre et le savoir-faire adéquat.

➤ **DATES DE REALISATION :**

Les chantiers participatifs se tiennent à raison de deux journées par semaine, les lundis et mardis. En cas de situation exceptionnelle, il est possible de modifier les jours de chantier.

➤ **EVALUATION QUANTITATIVE :**

- Nombre de participants sur le module.
- Nombre de journées et nombres d'heures réalisées.
- Nombre de chantiers achevés.

2) **MODULE INSERTION PROFESSIONNELLE :**

➤ **CONSTAT :**

Nous avons pu remarquer que de plus en plus de jeunes se trouvent face à diverses difficultés ; décrochage scolaire, oisiveté, manque de motivation, appréhension face au monde du travail, peur de l'échec etc. Il est ainsi compliqué de les remobiliser à travers une voie « classique » et dans la durée.

➤ **OBJECTIFS ET CONTENUS :**

Ce module va permettre aux jeunes de bénéficier de différentes formations courtes. De quatre jours maximums, elles leur permettront de s'investir dans une action valorisante, certifiante ou qualifiante. Voici les différentes formations auxquelles les jeunes participeront :

- Formation secouriste : les participants pourront passer leur brevet de secourisme PSC1 (1 à 2-jours de formations).
- Formation en partenariat avec la Boutique Logement : acquérir les outils nécessaires pour l'accession à un logement locatif.
- Formation budget en partenariat avec le CLLAJ de Metz : savoir gérer un budget, ouverture d'un compte bancaire.
- Formation AFPA / Greta ?

➤ **PARTENAIRES :**

- Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle – Centre de Metz / Protection Civile.
- Boutique Logement.
- Ville de Metz.
- CLLAJ.

➤ **INDICATEURS DE RESULTATS :**

- Nombre de jeunes présents aux formations/ateliers de sensibilisation.
- Investissement.
- Objectif d'emploi au sortir des formations.
- Validation des formations par les structures.

3) **MODULE SANTÉ :**

➤ **CONSTATS :**

Les jeunes négligent leur santé ainsi que leur hygiène corporelle :

- Méconnaissance de leurs droits (manque d'information ou fausses informations).
- Précarité (logement + financière) qui rend difficile l'accès aux soins.
- Difficultés face aux documents administratifs.
- Mauvaise hygiène alimentaire.
- Consommation de produits : cannabis, alcool, ...

➤ **OBJECTIFS :**

- Favoriser l'accès aux droits à la santé.
- Information, orientation, mais aussi accompagnement « physique » si nécessaire.
- Amener le jeune à prendre conscience de l'importance de sa santé.
- Amener le jeune à devenir acteur de sa santé.
- Apprendre au jeune à veiller à son équilibre alimentaire.
- Prévention des dépendances.
- Amener le jeune à une meilleure alimentation.

➤ **CONTENU :**

- Information et aide dans les démarches administratives (Carte vitale, CMU, Carnet de vaccination...).
- Bilan de santé.
- Ateliers collectifs (alimentation, alcool, drogues, HIV...).
- Préparation de repas équilibrés en groupe dans la cuisine du local de l'équipe de Prévention.

➤ **PARTENAIRES :**

- Centre d'examen de Santé de la Moselle (convention).
- CPAM.
- Espace prévention (documentation +Jeux pédagogiques).
- Service en amont du CMSEA (prévention des dépendances).

➤ **INDICATEURS DE RESULTATS :**

- Nombre de jeunes présents dans les activités « santé ».
- Evolution des situations.

4) **MODULE CULTURE / SPORT :**

➤ **CONSTATS :**

Les jeunes avec qui nous travaillons sont souvent en situation de désœuvrement. Ils se trouvent « prisonniers », malgré eux, d'un habitus comportemental et évoluent en réseaux fermés (code de langage, code vestimentaire...). Par extension, leur perception de leur environnement et de la société est tronquée. Ainsi, nous souhaitons leur proposer de vivre de nouvelles expériences qui leur permettront d'ouvrir leur esprit, d'élargir leur vision du monde. Par ailleurs, issus de milieux socio-économiques défavorisés, sports et culture leur apparaissent souvent comme inaccessibles car trop onéreux.

➤ **OBJECTIFS :**

- Remobiliser les jeunes par le sport et la culture.
- Favoriser l'accès à la Culture et au Sport comme vecteur d'insertion sociale.
- Sensibiliser les jeunes à des pratiques nouvelles.
- Amener à fréquenter des lieux culturels et des clubs sportifs messins.

➤ **CONTENU :**

- Visites d'expositions, ateliers de sensibilisation artistique.
- Séances découvertes de différents sports.
- Sorties théâtre et concerts.

➤ **PARTENAIRES :**

- Maison de la culture st Marcel.
- Pôle des Lauriers.
- Centre Pompidou.
- Musée de la Cour d'Or.
- Fond Régional d'Art Contemporain.
- Clubs sportifs Messin (boxe, foot...).
- Association Planet Aventure.

5) ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :

Ce module est mené par la psychologue du service éducatif du milieu naturel, elle organise son action par la mise en place d'atelier centré sur les forces et les émotions des jeunes. Cette action nous permet de mieux cerner leurs intentions et leur perception du monde qui les entoure.

➤ **CONSTATS ET OBJECTIFS :**

- Des jeunes qui ont peu ou pas d'objectifs de vie, de projets, de perspectives.
- Des jeunes qui manquent de confiance en eux, en leurs capacités.
- Aider les jeunes à trouver ou retrouver la confiance en eux.
- Favoriser les prises d'initiatives (travail sur l'autonomie).
- Les amener à s'interroger sur leurs capacités, leurs envies, leurs projets, leurs freins, leurs perspectives.
- Les aider à se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre.

➤ **CONTENU :**

- Echange, discussion, partage d'expériences.
- Réflexion sur sa propre personne, ses compétences et ses projections.

➤ **PARTENAIRES :**

Nous travaillerons avec la psychologue de l'équipe.

➤ **EVALUATION :**

- Nombre de jeunes présents,
- Investissement,
- Fiche d'évaluation individuelle et quotidienne

6) MODULE ARTISTIQUE :

➤ **CONSTATS ET OBJECTIFS :**

Les jeunes ont pour la plupart du mal à s'exprimer, à trouver une posture adéquate aux différentes situations, un manque d'estime et de confiance en eux.

L'objectif de ce module est d'utiliser des techniques artistiques (souffle, posture, voix, diction...) pour apprendre aux jeunes à parler d'eux et se présenter. Ces acquis sont transposables ensuite dans le quotidien, par exemple pour un rendez-vous professionnel.

Certaines séquences sont filmées et rediffusées afin de retravailler sur l'image (image de soi, image renvoyée aux autres) ce qui suppose d'accepter de se regarder mais aussi de se « critiquer » et d'accepter les critiques des autres membres du groupe.

➤ **CONTENU :** 3 séances de 3h.

➤ **PARTENAIRES :** Compagnie 22 et nous laissant l'opportunité de travailler avec de nouveaux partenaires.

➤ **EVALUATION :**

- Nombre de jeunes présents,
- Investissement,

Objectifs :

PRISME est un projet de *remobilisation* globale de jeunes de 16 à 21 ans vers l'insertion.

Il permet aux jeunes de s'impliquer concrètement dans des actions hebdomadaires programmées ayant pour fil conducteur, un "contrat d'engagement moral".

Notre action de travail de rue et de suivi individuel, nous amène aux constats suivants :

De nombreux jeunes se retrouvent face en situations de difficultés, telles que le décrochage scolaire, l'inactivité, le manque de motivation, l'impossibilité à se projeter dans un avenir à moyen ou long terme, etc...

La crise sanitaire liée au COVID19 laisse la partie de la population la plus fragile dans une situation sans précédent. Du point de vue du public que nous pouvons accompagner, nous sommes face une situation nouvelle. En ce qui concerne les plus grands, un phénomène nouveau est à déplorer : les recherches infructueuses de structure afin de poursuivre les études en alternance ou en contrat de

professionnalisation. La recherche du premier emploi est également mis à mal en cette période de "pandémie".

On peut observer qu'une nouvelle partie des jeunes n'ont plus la possibilité d'entrer dans le monde du travail par une expérience positive, une première étape constitutive de leur entrée dans le monde adulte. De la même manière nous observons qu'une autre partie des jeunes n'ont pas les habiletés, les normes ou les codes pour répondre au rythme et aux exigences d'un emploi.

Nous proposons dans le projet PRISME de dynamiser les jeunes en leur apportant toute notre attention, notre bienveillance et nos réseaux.

Ce dispositif permet une remobilisation et une insertion par le biais de différents modules.

Les objectifs opérationnels de ce projet sont de plusieurs ordres :

- Inscription du jeune dans le dispositif PRISME.
- Mobilisation du jeune sur le long terme.
- Expérimentation concrète du travail.
- Amélioration de l'estime de soi.
- Construction d'un projet social et professionnel.
- Accompagnement des jeunes vers les institutions administratives et sociales.
- Préparation des jeunes en vue d'une intégration sur les dispositifs mis en place par la Mission Locale.

Public ciblé :

- Jeunes en dehors des dispositifs de droit commun (dit « les invisibles »), ou n'ayant pas connaissances des opportunités et des possibilités qui s'offrent à eux.
- Jeunes en rupture ou en décrochage avec les structures existantes (Institutions administratives et sociales).
- Jeunes marginalisé ou en voie de marginalisation.
- Jeunes sans diplômes.
- Jeunes sans projet professionnel.

Nous mettons un point d'honneur à respecter une mixité qu'elle soit sexuelle, sociale ou culturelle.

➤ **Tranche d'âges :**

Jeunes âgés de 16 à 21 ans.

➤ **Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : 20 jeunes**

1^{ère} session = 10 jeunes.

2^{ème} session = 10 jeunes.

➤ **Territoire(s) concerné(s) :**

Quartiers Prioritaires de la Ville : Sablon Sud, Hauts de Vallières et Woippy Boileau Pré Génie St-Eloy.

Evaluation de l'action :

(Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus) :

Le jeune sera « évalué » tout au long du projet. Ces évaluations se dérouleront avec son éducateur référent qui sera garant du bon déroulement de son projet. Ces moments formels sont essentiels car

ils permettront de faire le point sur son comportement, son investissement et l'avancée de ses démarches.

Un rendez-vous individuel sera fait en début et en fin de notre accompagnement afin d'évaluer la progression et les évolutions de chacun des participants.

Evaluation spécifique à chaque module (cf. description) ainsi que :

➤ **Evaluation quantitative :**

Les indicateurs quantitatifs d'avancement et de résultat sont :

- Nombre de jeunes fréquentant les différentes actions.
- Mixité filles/garçons.

➤ **Evaluation qualitative**

- Ponctualité et respect des horaires.
- Présence, assiduité.
- Respect entre jeunes.
- Travail en équipe.
- Compréhension et respect des consignes.
- Implication dans le travail.
- Autonomie et prise d'initiatives.
- Mobilisation sur les modules.
- Inscription à la fin du dispositif PRISME sur une dynamique de réinsertion, formation de droits communs.

Date de mise en place de l'action : de septembre 2022 à juin 2023

Partenaires et co-financeurs en 2022 :

Les différents partenaires sont mentionnés plus haut dans le descriptif de chaque module.
L'action est co-financée par l'Etat et l'Eurométropole de Metz.

Moyens humains et matériels mobilisés :

➤ **Moyens humains :**

- 6 Educateurs Spécialisés 1 ETP.
- Intervenants extérieurs.

➤ **Moyens matériels :**

- 2 véhicules.
- Locaux de la Prévention Spécialisée.

Budget détaillé de l'action :

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	9 150	70 - Ventes de marchandises, produits finis, prestations de services	
- Achat d'études et de prestations de services : CHANTIERS PARTICIPATIFS	7 000	73 - Dotations et produits de tarification	
- Achats matières et fournitures	500	74 - Subventions d'exploitation	41 997
- Autres fournitures	1 650	- Etat (à détailler) :	
61 - Services extérieurs	860	PLAN DE PAUVRETE	8 750
- Locations		- Région(s) :	
- Entretien et réparation			
- Assurances		- Département(s) :	
- Documentation			
- Divers : Activités	860	- Intercommunalité(s) :	
62 - Autres services extérieurs	8 240	Eurométropole de Metz :	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	5 740	Valorisation salaires	22 247
- Publicité, publications		Subvention	11 000
- Déplacements, missions	2500	- Organismes sociaux (à détailler) :	
- Services bancaires et autres			
63 - Impôts et taxes		- Fonds européens	
- Impôts et taxes sur rémunérations			
- Autres impôts et taxes		- Aides privées	
64 - Charges de personnel			
- Rémunération des personnels Valorisation salaires	22 247	- Autres (précisez) :	
- Charges sociales			
- Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65 - Autres charges de gestion courante	1 500	- Dont cotisations, dons, legs	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements		78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contribution volontaires en nature (bénévolat, prestation en nature)	
TOTAL	41 497	TOTAL	41 997

Objectifs poursuivis et progression de l'action :

	2020	2021	2022
Nombre de bénéficiaires	23	10	11
Budget total	22190	22763	41 997
Subventions :			
Eurométropole de Metz	3000	3000	11 000
Eurométropole de Metz (valorisation salaires)	14000	14000	22 247
Etat FIPD	5000		
Etat Contrat de Ville		5500	8 750
Etat PLAN PAUVRETE			
-			
-			
Remarques :	2 sessions PRISME car la 1ere a dû être annulé pour cause de confinement au bout de 10 jours, ce qui explique le double nombre de bénéficiaires	1 session de 4 semaines	1 session spéciale sur 17 semaines + Embauche d'un mécanicien

Annexe n°3 : Fiche action n°1

Porteur de projet : Mission Locale du Pays Messin

Intitulé de l'action : Mission Avenir, le service du repérage et de la mobilisation des publics invisibles.

Description de l'action :

Il s'agit de financer la poursuite du service Mission Avenir qui existe depuis janvier 2020 et qui répond à la problématique suivante : aller vers les publics les plus éloignés du service public de l'emploi afin de leur proposer des offres innovantes et les faire adhérer aux offres de droit commun qui participeront à une réussite professionnelle. Ce public dit « invisible » a une caractéristique initiale qui lui est propre : la non-adhésion voire la répulsion à toute forme d'aide institutionnelle. Tout en internalisant les bonnes pratiques, il convient de poursuivre l'existence d'un service qui décline des propositions innovantes, avec un personnel qui détient des codes qui facilitent l'activation de contacts et la pérennisation de ces derniers.

A cela s'ajoute, une expertise partagée afin que chaque conseiller de la Mission Locale soit imprégné par des techniques innovantes, qu'il pourra matérialiser dans les tâches du quotidien.

Mission Avenir est une équipe de professionnels qui a les objectifs généraux suivants :

- ✓ Le repérage,
- ✓ La mobilisation,
- ✓ Le suivi du public invisible.

Objectifs :

- Poursuivre le maillage entre les partenaires du territoire avec des rencontres utiles importantes et une communication partagée.
- Être présent à chaque réunion interacteurs ou tout type de réunions impulsées par les acteurs du territoire (en binôme avec le conseiller référent de la Mission Locale du Pays Messin).
- Poursuivre les présences et les temps de rue sur les QPV et les lieux stratégiques avec une forte fréquentation de notre public cible.
- Être présent à des heures décalées. En effet, les jeunes sont présents dans les événements ou les territoires à des heures qui ne correspondent pas à celles de bureau. Nous mettrons en place un planning de temps de rue sur le créneau 16h-20h et sera être investi pleinement. Le créneau 20h-22h sera investi de façon ponctuelle par la Mission Avenir si des événements/manifestations sont organisés sur le territoire par des partenaires ou par la mission locale du pays messin, de même pour la journée du samedi.

- Renforcer la présence sur les territoires peu exploités comme les territoires plus ruraux mais aussi sur l'ensemble des communes de l'Eurométropole.
- Impulser une méthodologie de veille sur les réseaux sociaux : apprentissage des codes, comptes professionnels et régulation avec l'aide du conseiller numérique de la structure.
- Poursuivre les présences sur Instagram et impulser une régularité pérenne sur Snapchat et TikTok.
- Poursuivre la veille terrain de l'équipe avec des comptes-rendus réguliers.
- Poursuivre et mettre en opérationnalité les techniques de communication du service par le biais de l'achat de goodies, de kakémonos estampillés Mission Avenir, la généralisation de mailings personnalisés et SMS type ou encore de QR code pour les fiches rendez-vous notamment.
- Accentuer une présence sur des médias fréquentés par le public cible.
- Créer régulièrement des podcasts (communication identifiée et utilisée massivement par le public cible).
- Poursuivre les actions qui bénéficient d'un résultat positif en termes de captation de jeunes.
- Utiliser les moyens innovants qui permettront une plus grande notoriété de la Mission Avenir.
- Poursuivre la déclinaison du logo Mission Avenir.
- Faciliter le témoignage entre pairs.
- Développer les liens avec les centres d'hébergements.
- Développer des actions liées au sport (avec les partenaires déjà existants et de nouveaux repérés).
- Eviter de devenir « invisible » quand on est « visible » tout particulièrement avec les établissements scolaires.
- Être moteur sur des projets locaux.

Public ciblé :

- Les individus « invisibles » ni en emploi, ni en études, ni en formation et résidant dans le bassin de l'emploi de Metz (NEET).
- Tranche d'âge : Les jeunes âgés de 16 à 25 ans inclus.
- Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : Il s'agit de repérer 200 jeunes au cours de la période allant de septembre 2022 à juin 2023. Sur les 200 jeunes repérés, il s'agira d'accompagner 100 jeunes minimums afin de proposer les offres de service de la structure.

➤ Territoire(s) concerné(s) :

Les communes de l'EuroMétropole

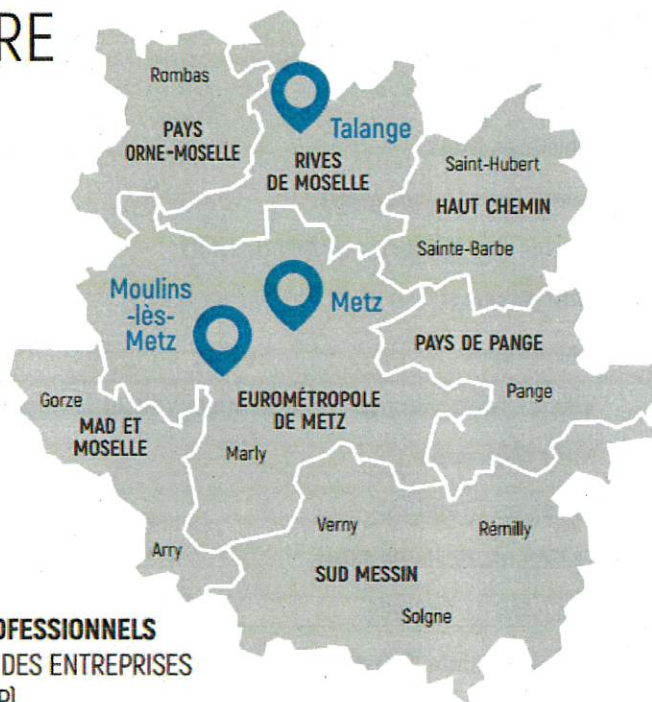
Ci-après la carte de notre territoire d'intervention :

CARTE DE NOTRE TERRITOIRE

3 ANTENNES & 34 PERMANENCES

Amnéville, Ars-sur-Moselle, Clouange, Dornot, Gandrange, Hagondange, Maizières-lès-Metz, Marange-Silvange, Marly, Metz-Bellecroix, Metz-Devant-les-ponts, Metz-Grange-aux-Bois, Metz Magny, Metz Nord, Metz Sablon, Metz Vallières, Montois-la-Montagne, Moyeuve-Grande, Rémilly, Rombas, Roncourt, Rosselange, Sainte-Marie-aux-Chênes, Saint-Julien-lès-Metz, Solgne, Verny, Woippy et chez des partenaires.

+ **L'ÉQUIPE SALARIÉE : 79 PROFESSIONNELS**
AU SERVICE DES JEUNES ET DES ENTREPRISES
(50 CDI et 27 CDD soit 75 ETP).



Evaluation de l'action (indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus) :

➤ Evaluation quantitative

Les indicateurs quantitatifs d'avancement et de résultat sont :

- Une évaluation par trimestre reprenant les chiffres suivants : nombre de jeunes repérés, nombre de jeunes accompagnés, nombre de jeunes repérés et inscrits sur iMilo.
- Les objectifs de 200 jeunes repérés et 100 jeunes accompagnés seront divisés en 3 : 66,6 jeunes repérés par trimestre et 33,3 jeunes accompagnés par trimestre.

➤ Evaluation qualitative

- Comptes-rendus systématiques des actions avec nombre de jeunes repérés pour chacune.
- Réalisation de témoignages de jeunes sur un format dynamique (interview de type fast and curious de Konbini, interviews rapides et efficaces qui auront avec l'autorisation des jeunes, la possibilité de figurer sur nos contenus médias).
- Proposition d'un questionnaire complet pour évaluer le suivi des jeunes sur le long terme avec les différentes étapes du parcours et le lien vers le droit commun.
- Systématisation des questionnaires-flash sur l'ensemble des ateliers, évènements et ceci grâce à des QR Codes.
- Réalisation de questionnaires auprès des salariés avec l'internalisation des techniques « aller-vers ».

Lien avec la stratégie pauvreté : Engagement n°...

Date de mise en place de l'action : de septembre 2022 à juin 2023.

Partenaires et co-financeurs en 2022 :

Sans qu'ils soient co-financeurs, nous poursuivrons notre partenariat avec les entités suivantes :

- APSIS Emergence.
- CMSEA.
- Uniçités Metz.
- Borny Buzz La Passerelle.
- L'Ecole des Sports de la Ville de Metz.
- SPIP de Metz.
- CAP Emploi.
- Ville de Metz, Service Politique de la Ville et Emploi.
- Metz Métropole.
- La région Grand Est.
- La Cité Musicale de Metz.
- La CPAM de Moselle.
- Le Foyer Sainte Constance de Metz.
- L'Association Carrefour.
- Association Aicha.
- Association Grandir Dignement.
- Afp.
- AFEV.
- La Région Grand Est via la plateforme Hello Charly.
- Trucothèque de Bellecroix.
- Le Département de la Moselle.
- Le FC Metz.
- L'AS Metz GAB.
- L'Association Est Accompagnement.
- Association Rempart.
- Caritas.
- Les Restos du Cœur.
- MyxiTés.
- Le service SPIP.
- Hello Charly.

- Fondation Orange.
- Etap Habitat.
- Le Met.
- Vivest.
- Nan Bara.

La coordination du projet sera assurée par la Mission Locale du Pays Messin sur ses fonds de fonctionnement.

Moyens humains et matériels mobilisés :

Les moyens humains :

- Afin d'assurer la mise en application des objectifs ci-dessus et internaliser les bonnes pratiques, il est nécessaire de dédier 2 ETP capables de porter les méthodes de « l'aller-vers ».

Nous demandons la poursuite des postes de Naura Kassou et Julie Wollensack.

Montant : 80 000 € (CF tableau suivant)

Les moyens matériels :

- Veille sur les réseaux sociaux, développer des contenus médias intéressants et exploitables mais aussi décliner les modes de communication directs avec les jeunes,
Smartphones et pc portables
- Les podcasts et des micros-trottoirs extérieurs
Set up mobile, Micro Reporter,
- Pour les évènements extérieurs et évènements « aller vers »,
Goodies et support de communication (L'idée est de proposer aux partenaires et aux jeunes, composés de : Tote bags, Stylos, Bloc-notes, Lot de stickers QR code Mission Avenir, Batterie de secours, Mini-enceinte, ...)
- La captation des invisibles via la plateforme Hello Charly sur les réseaux sociaux et pour continuer de bénéficier du kit pédagogique et l'accès à la plateforme lors des collectifs animés Hello Charly, nous demandons le financement du partenariat pour un montant de : **29 400€.**

Budget détaillé de l'action :

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	7500	70 - Ventes de marchandises, produits finis, prestations de services	
- Achat d'études et de prestations de services		73 - Dotations et produits de tarification	
- Achats matières et fournitures	7500	74 - Subventions d'exploitation	121 963
- Autres fournitures		- Etat (à détailler) :	78 500
61 - Services extérieurs	1500	- Région(s) :	
- Locations		- Département(s) :	
- Entretien et réparation		- Intercommunalité(s) :	
- Assurances	500	Eurométropole	25 000
- Documentation	1000	Valorisation salariale	18 463
- Divers		- Commune(s) :	
62 - Autres services extérieurs	36100	- Organismes sociaux (à détailler) :	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	29400	- Fonds européens	
- Publicité, publications		- Aides privées	
- Déplacements, missions	5000	- Autres (précisez) :	
- Services bancaires et autres	1700	75 - Autres produits de gestion courante	
63 - Impôts et taxes	5621	- Dont cotisations, dons, legs	
- Impôts et taxes sur rémunérations	4254	76 - Produits financiers	
- Autres impôts et taxes	1367	77 - Produits exceptionnels	
64 - Charges de personnel	71242	78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	
- Rémunération des personnels	50640		
- Charges sociales	14179		
- Autres charges de personnel	6423		
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements			
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (Mise à disposition gratuite, prestations, personnel bénévole)		87 - Contribution volontaires en nature (bénévolat, prestation en nature)	
TOTAL	121 963	TOTAL	121 963

Objectifs poursuivis et progression de l'action :

Indicateur	2020	2021	2022
Nombre de bénéficiaires			200
Budget total :			121 963 €

Annexe n°2 : Fiche action n°2

Porteur de projet : COMITE MOSELLAN DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES (SIÈGE)

→ EQUIPE DE PREVENTION SPECIALISEE SECTEUR EUROMETROPOLE

N° Siret : 77561868900290

Intitulé de l'action : ***PRISME (Projet d'insertion sociale par modules éducatifs)***

De Juillet à décembre 2023

Description de l'action :

Ce dispositif se déroulera sur 1 session de 4 semaines et s'articule sous forme de différents modules:

C O N T E N U D E S M O D U L E S :

1) MODULE CHANTIER :

➤ **CONSTAT :**

- Des jeunes qui ne tiennent pas dans les dispositifs de droits communs (Mission Locale, Pôle emploi, ...).
- Des jeunes 16-21 ans éloignés du marché du travail et de l'emploi.
- Difficultés à s'inscrire dans de réelles démarches d'insertion sociales professionnelles.
- Comportements inadaptés des jeunes avec les attentes et les exigences de la société et du monde du travail.
- Difficultés d'accession au premier "job"

➤ **DESCRIPTIF DU MODULE :**

Ces chantiers sont destinés à des jeunes âgés de 16 à 21 ans. Il consiste à réaliser des chantiers participatifs valorisants et des missions permettant aux jeunes participants de trouver ou de retrouver des habitudes de travail.

Les chantiers seront encadrés par un éducateur. Celui-ci veillera dans un premier temps à l'organisation du chantier d'un point de vue logistique (matériel nécessaire, équipement et sécurité etc.) Dans un second temps, il transmettra ou relayera les consignes auprès du groupe de jeunes travailleurs (horaires, missions et tâches à accomplir, délais etc.)

➤ **OBJECTIFS :**

- Renforcer le lien social entre les jeunes et leur environnement
- Apporter des réponses concrètes aux problèmes liés à l'inactivité des jeunes en les sensibilisant aux réalités du monde du travail
- Renforcer le travail des éducateurs de rue dans le cadre d'un suivi et d'un accompagnement éducatif
- Développer les premières compétences sociales liés au monde du travail, tel que le savoir être.

➤ **TYPES DE CHANTIER :**

Les chantiers s'effectuent au sein d'une association et/ou collectivité et ne sont pas mis en place dans une démarche à visée économique tel que pourrait le concevoir une entreprise.

Ils sont davantage portés vers des petits travaux type : débarras, rénovation, remise en peinture, élagage, nettoyage etc.

Certains chantiers nous offrent la possibilité de travailler quelques techniques de base nécessitant un réel savoir-faire ou un maniement d'outils. Dans ces cas bien précis, nous faisons appel à notre référent « qualité / sécurité » qui est en mesure de nous donner les consignes de sécurité, les marches à suivre et le savoir-faire adéquat.

➤ **DATES DE REALISATION :**

Les chantiers participatifs se tiennent à raison de deux journées par semaine, les lundis et mardis. En cas de situation exceptionnelle, il est possible de modifier les jours de chantier.

➤ **EVALUATION QUANTITATIVE :**

- Nombre de participants sur le module
- Nombre de journées et nombres d'heures réalisées
- Nombre de chantiers achevés

2) **MODULE INSERTION PROFESSIONNELLE:**

➤ **CONSTATS :**

Nous avons pu remarquer que de plus en plus de jeunes se trouvent face à diverses difficultés ; décrochage scolaire, inactivité, manque de motivation, appréhension face au monde du travail, peur de l'échec etc. Il est ainsi compliqué de les remobiliser à travers une voie « classique » et dans la durée.

L'ensemble des dispositifs destinés aux jeunes sans emploi ni formation n'est pas ou peu connu par nos publics. Il s'agit pour nous de mener une journée où des représentants de l'Ecole de la 2ieme Chance, Le Service Militaire Volontaire, l'Afpa, le Contrat Civic, La Mission Locale du Pays Messins, tiennent des stands dans nos locaux pour une rencontre physique.

➤ **OBJECTIFS ET CONTENUS :**

Ce module va permettre aux jeunes de bénéficier de différentes formations courtes. De quatre jours maximums, elles leur permettront de s'investir dans une action valorisante, certifiante ou qualifiante. Voici les différentes formations auxquelles les jeunes participeront :

- Formation secouriste : les participants pourront passer leur brevet de secourisme PSC1 (1 à 2 jours de formations).
- Formation en partenariat avec la Boutique Logement : acquérir les outils nécessaires pour l'accession à un logement locatif.
- Formation budget en partenariat avec le CLLAJ de Metz : savoir gérer un budget, ouverture d'un compte bancaire.
- Formation AFPA / Greta.

➤ **PARTENAIRES :**

- Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle / Protection Civile de Metz.
- Boutique Logement.
- Ville de Metz.
- CLLAJ.

➤ **INDICATEURS DE RESULTATS :**

- Nombre de jeunes présents aux formations/ateliers de sensibilisation.
- Investissement / volontariat des jeunes.
- Objectif d'emploi en sortie de formations.
- Validation des formations par les structures.
- Employabilité des jeunes à la sortie du PRISME.

3) MODULE SANTÉ :

➤ **CONSTATS :**

Les jeunes négligent leur santé ainsi que leur hygiène corporelle :

- Méconnaissance de leurs droits (manque d'information ou fausses informations).
- Précarité (logement + financière) qui rend difficile l'accès aux soins.
- Difficultés face aux documents administratifs.
- Mauvaise hygiène alimentaire.
- Consommation de produits : cannabis, alcool, ...
- Méconnaissance de ce que représente la santé mentale et la façon de l'aborder.

➤ **OBJECTIFS :**

- Favoriser l'accès aux droits à la santé.
- Information, orientation, mais aussi accompagnement « physique » si nécessaire.
- Amener le jeune à prendre conscience de l'importance de sa santé.
- Amener le jeune à devenir acteur de sa santé.
- Apprendre au jeune à veiller à son équilibre alimentaire.
- Prévention des dépendances.
- Amener le jeune à une meilleure alimentation.
- Atelier avec la psychologue de l'équipe

➤ **CONTENU :**

- Information et aide dans les démarches administratives (Carte vitale, CMU, Carnet de vaccination...).
- Bilan de santé.
- Ateliers collectifs (alimentation, alcool, drogues, HIV...).
- Préparation de repas équilibrés en groupe dans la cuisine du local de l'équipe de Prévention Spécialisée.

➤ **PARTENAIRES :**

- Centre d'examen de Santé de la Moselle (convention).
- CPAM.
- Conseil Local de la Santé Mentale territoire messin
- Espace prévention (documentation + jeux pédagogiques).
- Service en Amont du CMSEA (prévention des dépendances).

➤ **INDICATEURS DE RESULTATS :**

- Nombre de jeunes présents dans les activités « santé ».
- Evolution des situations.
- Prise de conscience des jeunes de l'importance d'une bonne santé / prise de conscience de leur état de santé.

4) **MODULE CULTURE / SPORT**

➤ **CONSTATS :**

Les jeunes avec qui nous travaillons sont souvent en situation de désœuvrement. Ils se trouvent « prisonniers », malgré eux, d'un habitus comportemental et évoluent en réseaux fermés (code de langage, code vestimentaire...). Par extension, leur perception de leur environnement et de la société est tronquée. Ainsi, nous souhaitons leur proposer de vivre de nouvelles expériences qui leur permettront d'ouvrir leur esprit, d'élargir leur vision du monde. Par ailleurs, issus de milieux socio-économiques défavorisés, sports et culture leur apparaissent souvent comme inaccessibles car trop onéreux. Nous nous appuyons sur la dynamique olympique 2024 pour développer ce module et inviterons les jeunes à réfléchir à l'esprit olympique.

➤ **OBJECTIFS :**

- Remobiliser les jeunes par le sport et la culture.
- Favoriser l'accès à la Culture et au Sport comme vecteur d'insertion sociale.
- Sensibiliser les jeunes à des pratiques nouvelles.
- Amener à fréquenter des lieux culturels et des clubs sportifs messins.

➤ **CONTENU :**

- Visites d'expositions, ateliers de sensibilisation artistique
- Séances découvertes de différents sports
- Sorties théâtre et concerts.

➤ **PARTENAIRES :**

- Maison de la culture st Marcel.
- Pôle des Lauriers.
- Centre Pompidou de Metz.
- Musée de la Cour d'Or.
- Fond Régional d'Art Contemporain de Metz.
- Clubs sportifs messins (boxe, foot...).
- Association Planet Aventure Organisation.

- **INDICATEURS DE RESULTATS :**

- Nombre de jeunes présents sur les modules « sport et culture ».
- Evolution du rapport du jeune à la culture et au sport.
- Rapport au corps et à celui d'autrui (via la pratique sportive).

5) ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :

Ce module est mené par la psychologue du service éducative du milieu naturel, elle organise son action par la mise en place d'atelier centré sur les forces et les émotions des jeunes. Cette action nous permet de mieux cerner leurs intentions et leur perception du monde qui les entoure.

➤ **CONSTATS ET OBJECTIFS :**

- Des jeunes qui ont peu ou pas d'objectifs de vie, de projets, de perspectives.
- Des jeunes qui manquent de confiance en eux, en leurs capacités.
- Aider les jeunes à trouver ou retrouver la confiance en eux.
- Favoriser les prises d'initiatives (travail sur l'autonomie).
- Les amener à s'interroger sur leurs capacités, leurs envies, leurs projets, leurs freins, leurs perspectives d'avenir.
- Les aider à se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre.

➤ **CONTENU :**

- Echange, discussion, partage d'expériences.
- Réflexion sur sa propre personne, ses compétences et ses projections.

➤ **PARTENAIRES :**

Nous travaillerons avec la psychologue de l'équipe.

➤ **EVALUATION :**

- Nombre de jeunes présents.
- Investissement dans l'activité.
- Fiche d'évaluation individuelle et quotidienne.

6) MODULE ARTISTIQUE ET CITOYENNETE :

➤ **CONSTATS ET OBJECTIFS :**

Les jeunes ont pour la plupart dû mal à s'exprimer, à trouver une posture adéquate aux différentes situations, un manque d'estime et de confiance en eux.

L'objectif de ce module est d'utiliser des techniques artistiques (souffle, posture, voix, diction...) pour apprendre aux jeunes à parler d'eux et se présenter. Ces acquis sont transposables ensuite dans le quotidien, par exemple pour un rendez-vous professionnel.

Certaines séquences sont filmées et rediffusées afin de retravailler sur l'image (image de soi, image renvoyée aux autres) ce qui suppose d'accepter de se regarder mais aussi de se « critiquer » et d'accepter les critiques des autres membres du groupe.

Nous animerons des ateliers sur la question de l'égalité homme/femme, ainsi que l'accès aux droits. En effet, nous constatons qu'un travail d'information et de prise de paroles des jeunes sur ces sujets est nécessaire.

➤ **CONTENU :**

- Journées d'atelier d'expressions et de mise en scène
- Séances de code de la route.

➤ **PARTENAIRES :**

- Compagnie 22
- CIDIFF

➤ **EVALUATION :**

- Nombre de jeunes présents,
- Investissement des jeunes,

7) MODULE ARTISTIQUE ET CITOYENNETE :

➤ **CONSTATS ET OBJECTIFS :**

L'accompagnement éducatif mené dans le cadre de PRISME nous permet de mieux connaître le jeune, son environnement, ses envies et ses idées. Nous avançons avec lui pas-à-pas dans l'objectif de le valoriser, le dynamiser et le rendre d'avantage conscient de son potentiel.

Souvent l'univers familial et le contexte social de son quartier lui donne à tenir une image et un ensemble de comportements que nous souhaitons travailler avec lui. Nous voulons aussi donner une fin à l'accompagnement spécifique lié à PRISME et engager d'autres pistes de suivi.

Le module Séjour a pour principal objectif de faire un point d'étape avec les jeunes pour déterminer avec eux les orientations futures.

➤ **CONTENU :**

Le séjour se déroule dans un gîte dans le Haut Doubs, les jeunes sont installés dans une partie du gîte qui peut être tenu en autonomie, préparation des repas et poêle à bois. Nous organisons avec une association locale des activités à sports à dépassement tels que la spéléologie, la via ferrata, des randonnées pédestres avec plus ou moins de dénivelé...

En complément de ces activités, nous prenons des temps d'échanges individuels pour développer avec eux une forme d'évaluation du projet et des perspectives.

➤ **PARTENAIRES :**

- Gîte les repaires
- Association planète aventure
- « Sports Nature évasions »

➤ INDICATEURS DE RESULTATS :

- Nombre de jeunes présents
- Investissement dans la vie collective
- Investissement dans les activités sportives

Objectifs :

PRISME est un projet de *remobilisation* globale de jeunes de 16 à 21 ans vers l'insertion.

Il permet aux jeunes de s'impliquer concrètement dans des actions hebdomadaires programmées ayant pour fil conducteur, un "contrat d'engagement moral".

Nous entendons par là, un engagement réciproque d'un côté l'engagement de l'équipe éducative à organiser un programme d'actions adaptées, à mobiliser des partenaires et à représenter un socle éducatif. D'autres part, les jeunes s'engagent à mener les efforts nécessaires à être présent à l'heure et surtout à donner les raisons qu'il les empêcherait de tenir leur avancée.

Ensemble

Notre action de travail de rue et de suivi individuel, nous amène aux constats suivants :

On peut observer qu'une nouvelle partie des jeunes n'ont plus la possibilité d'entrer dans le monde du travail par une expérience positive, une première étape constitutive de leur entrée dans le monde adulte. De la même manière nous observons qu'une autre partie des jeunes n'ont pas les habiletés, les normes ou les codes pour répondre au rythme et aux exigences d'un emploi.

Nous proposons dans le projet PRISME de dynamiser les jeunes en leur apportant toute notre attention, notre bienveillance et le partage de notre réseau socio-professionnel.

Ce dispositif permet une remobilisation et une insertion par le biais de différents modules.

Les objectifs opérationnels de ce projet sont de plusieurs ordres :

- Inscription du jeune dans le dispositif PRISME.
- Mobilisation du jeune sur le long terme.
- Expérimentation concrète du travail.
- Amélioration de l'estime de soi.
- Construction d'un projet social et professionnel.
- Accompagnement des jeunes vers les institutions administratives et sociales.
- Préparation des jeunes en vue d'une intégration sur les dispositifs mis en place par la Mission Locale.

Public ciblé :

- Jeunes en dehors des dispositifs de droit commun (dit « les invisibles ») ou n'ayant pas connaissances des opportunités et des possibilités qui s'offrent à eux.
- Jeunes en rupture ou en décrochage avec les structures existantes (Institutions administratives et sociales).
- Jeunes marginalisé ou en voie de marginalisation.
- Jeune sans diplômes.
- Jeunes sans projet professionnel.
- Jeunes provenant de l'Eurométropole de Metz.

Nous mettons un point d'honneur à respecter une mixité qu'elle soit sexuelle, sociale ou culturelle.

➤ **Tranche d'âges :**

Jeunes de 16 à 21 ans

➤ **Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : 20 jeunes**

1 session = 11 jeunes

➤ **Territoire(s) concerné(s) :**

QPV Messins et Woippyens

Communes de l'Eurométropole de Metz

Evaluation de l'action :

(Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus) :

Le jeune sera « évalué » tout au long du projet. Ces évaluations se dérouleront avec son éducateur référent qui sera garant du bon déroulement de son projet. Ces moments formels sont essentiels car ils permettront de faire le point sur son comportement, son investissement et l'avancée de ses démarches.

Un rendez-vous individuel sera fait en début et en fin de notre accompagnement afin d'évaluer la progression et les évolutions de chacun des participants.

Evaluation spécifique à chaque module (cf description) ainsi que :

➤ **Evaluation quantitative :**

Les indicateurs quantitatifs d'avancement et de résultat sont :

- Nombre de jeunes fréquentant les différentes actions.
- Mixité filles/garçons.
- Evolution des situations individuelles : nombre de sorties dites « positives », évolution des parcours.

➤ **Evaluation qualitative**

- Ponctualité et respect des horaires
- Présence, assiduité
- Respect entre jeunes
- Travail en équipe
- Compréhension et respect des consignes
- Implication dans le travail
- Autonomie et prise d'initiatives
- Mobilisation sur les modules
- Inscription à la fin du dispositif PRISME sur une dynamique de réinsertion, formation de droits communs.

Lien avec la stratégie pauvreté : Engagement n°3 « soutenir les jeunes et leur garantir un parcours de formation »

Date de mise en place de l'action : de juillet 2023 à décembre 2023

Partenaires et co-financeurs en 2022 :

Les différents partenaires sont mentionnés plus haut dans le descriptif de chaque module.
L'action est co-financée par l'Etat et l'Eurométropole de Metz.

Moyens humains et matériels mobilisés :

➤ **Moyens humains :**

- 6 Educateurs Spécialisés 3 ETP
- Intervenants extérieurs (cf contenu des modules)

➤ **Moyens matériels :**

- 2 véhicules
- Locaux de la Prévention Spécialisée

Budget détaillé de l'action :

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	4 480	70 - Ventes de marchandises, produits finis, prestations de services	
- Achat d'études et de prestations de services : CHANTIERS PARTICIPATIFS	3 520	73 - Dotations et produits de tarification	
- Achats matières et fournitures	160	74 - Subventions d'exploitation	21 124
-Autres fournitures	800	- Etat (à détailler) :	
61 - Services extérieurs	2 600	PLAN DE PAUVRETE	10 000
- Locations	2 000	- Région(s) :	
- Entretien et réparation			
- Assurances		- Département(s) :	
- Documentation			
- Divers : Activités	600	-Intercommunalité(s) :	
62 - Autres services extérieurs	2 120	Eurométropole de Metz :	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 420	Valorisation salaires	11 124
- Publicité, publications		Subvention	
- Déplacements, missions	700	- Organismes sociaux (à détailler) :	
- Services bancaires et autres			
63 - Impôts et taxes		- Fonds européens	
- Impôts et taxes sur rémunérations			
- Autres impôts et taxes		- Aides privées	
64 - Charges de personnel	11 124		
- Rémunération des personnels Valorisation salaires Eurométropole Metz	11 124	- Autres (précisez) :	
- Charges sociales			
- Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65 - Autres charges de gestion courante	800	- Dont cotisations, dons, legs	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements		78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contribution volontaires en nature (bénévolat, prestation en nature)	
TOTAL	21 124	TOTAL	21 124

Objectifs poursuivis et progression de l'action :

Indicateurs	2020	2021	2021/2022	2022/2023	2023 (prévisionnel)
_Nbre de personnes concernées :	23	10	11 (2022)	11 en 2022 + 5 en 2023 = 16	11
_Budget total :	22190	22763	40470	41997	21124
_Subventions : Eurométropole de Metz	3000	3000	8750	8750	11124
Eurométropole de Metz (valorisation salaires)	14000	14000	14000	22247	
Etat FIPD	5000				
Etat Contrat de Ville		5500			
Etat PLAN PAUVRETE			11000	11000	10000
Remarques :	2 sessions car la 1ere a dû être annulé pour cause de confinement au bout de 10 jours d'où le double du nombre de jeune	1 session 4 semaines	1 session spéciale 17 semaines + Embauche d'un mécanicien	1 session de 5 semaines 12/2022 + 1 session spéciale Pour jeunes de -16ans 4 semaines 03/2023	En prévision 1 session de 4 semaines au 4ieme trimestre 2023

Annexe n°3 : Fiche action n°3

Porteur de projet : COMITE MOSELLAN DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES (SIÈGE)

→ EQUIPE DE PREVENTION SPECIALISEE SECTEUR EUROMETROPOLE

N° Siret : 77561868900290

Intitulé de l'action : *Chantiers participatifs de Juillet à décembre 2023*

Description de l'action :

Les « chantiers participatifs » sont un outil de remobilisation des publics les plus fragiles et les plus éloignés des dispositifs de droit commun. Ce dispositif est un premier pas vers l'insertion socio-professionnelle.

Il consiste en un outil non négligeable dans la prise en compte globale des difficultés rencontrées et permet notamment de travailler à la résolution de celles-ci : logement, santé, régularisations administratives et judiciaires, etc, qui peuvent très souvent freiner le processus d'insertion sociale et professionnelle.

Il renforce l'accompagne éducatif et l'inscrit de façon plus soutenue et durable pour permettre à moyen terme, d'accompagner le jeune vers un projet de vie cohérent tout en prenant en compte les modes d'action visant à ouvrir des sorties vers l'emploi, la formation, la validation des acquis. L'objectif est de donner l'opportunité au public de mettre un premier pied dans le monde du travail, d'avoir la possibilité d'être reconnu et valorisé socialement en termes d'utilité sans se situer strictement dans un registre traditionnel de productivité.

Il s'agit donc de proposer une alternative au strict assistanat en leur permettant d'effectuer des journées de travail valorisantes, encadrées par des professionnels, et pour certains de permettre la mobilité au niveau de l'emploi par le passage du permis de conduire ou d'autres actions spécifiques au public.

Cette action a pour particularité de permettre au public d'accéder à une activité ponctuelle de manière souple et rapide avec un encadrement adapté (éducateurs de la Prévention Spécialisée et éducateurs ou référents techniques). Le système de fonctionnement se situant en amont ou en complémentarité des dispositifs de droit commun, est conçu dans un esprit de souplesse et d'adaptabilité aux difficultés du public : limite des délais d'attente entre la demande exprimée par le jeune et la réalisation du chantier et permet ainsi de répondre à des besoins urgents ne relevant pas de la stricte demande d'aide alimentaire. La réponse apportée est associée à des valeurs non-productives et est liée à la notion de service rendu et de réalisations concrètes.

Les chantiers participatifs permettent au jeune de s'impliquer activement dans la résolution de ses problèmes. Ce fonctionnement mobilisera les différents types d'activités menées par les professionnels de la Prévention Spécialisée, avec une intervention auprès de différents organismes tels

que : l'association Inform'elles, CMSEA (SERAD), MCL ST Marcel, Centre Social PIOCHE, Planet Aventure Organisation, Raid Aventures, Familles de France, Ville de Metz, DRJES, bailleurs sociaux, Pompiers de Metz, Police Municipale... La nature des chantiers est de l'ordre de petits travaux d'entretien, de peinture, de nettoyage de sites, débarrassage d'encombrants, d'entretien d'espaces verts archivage, etc...

Les chantiers ont une disponibilité d'accueil de 5 à 8 personnes à raison d'un jour par semaine voir jusqu'à cinq jours exceptionnellement, sans besoin humain ni matériel supplémentaire, en dehors de la contrepartie solidaire attribuée aux jeunes.

Objectifs :

Les objectifs éducatifs poursuivis sont les suivants :

- Répondre à l'évolution des projets individuels des jeunes,
- Eviter l'aggravation des situations d'exclusion,
- Rompre l'assistanat grâce à une aide financière solidaire,
- Renforcer la relation éducative,
- Préparer le public et l'accompagner vers l'intégration en conciliant pédagogie et contexte économique,
- Mobiliser les personnes vers les dispositifs déjà existants (collaboration avec la MLPM et Pôle Emploi),
- Mobiliser le jeune sur un projet,
- Favoriser un travail sur le long terme,
- Valoriser l'individu par la réussite,
- Favoriser une dynamique dans un environnement sécurisant permettant l'acquisition de compétences et facultés d'adaptation à l'emploi et évaluer celles-ci sous forme d'acquis réutilisables (savoir-faire techniques, savoir-être),
- Favoriser la capacité des personnes à gérer les éléments de leur propre vie, à savoir : une maturité psychologique et affective, une capacité à se projeter dans l'avenir, la disposition de moyens de subsistance, même ponctuels,
- Resocialiser les jeunes au sein d'un groupe,
- Réaliser une tâche et un projet jusqu'à sa fin,
- Se projeter dans l'avenir.

Public ciblé :

- Jeunes en dehors des dispositifs de droit commun,
- Jeunes en rupture avec les structures existantes,
- Jeunes marginalisés ou en voie de marginalisation,
- Jeunes sans diplôme, sans emploi, sans formation,
- Jeunes sans projet professionnel,
- Jeunes provenant de l'Eurométropole de Metz.

Nous mettons un point d'honneur à respecter une mixité qu'elle soit sexuelle, sociale ou culturelle.

- **Tranche d'âges :** Jeunes de 15 à 25 ans.

➤ **Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :**

30 jeunes, dont 10 filles et 20 garçons, 20 jeunes issus de QPV et 10 jeunes hors QPV.

➤ **Territoire(s) concerné(s) :**

QPV Messins et Woippyens

Communes de l'Eurométropole de Metz

Evaluation de l'action :

(Indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus) :

➤ **Evaluation quantitative :**

Les indicateurs quantitatifs d'avancement et de résultat sont :

- Nombre de bourses solidaires octroyées,
- Nombre de journées de chantiers réalisées,
- Nombre de jours effectués / jeunes touchés,
- Nombre de jeunes concrétisant des projets individuels à l'issue de la participation aux chantiers,
- Nombre de jeunes s'inscrivant dans un dispositif de droit commun / de formation.

➤ **Evaluation qualitative**

- Compétences, savoir-faire, assiduité et ponctualité des participants,
- Comportement de chacun au travail : respect des consignes, des règles d'hygiène et de sécurité, relation à soi et à autrui,
- Intérêt pour l'activité et l'apprentissage de pratiques et techniques nouvelles, pour le comportement adapté au travail,
- Avancement / évolution du projet social et professionnel,
- Mieux-être, dynamique individuelle dans laquelle s'inscrit le jeune.
- Inscription des jeunes à la Mission Locale du pays Messin

Lien avec la stratégie pauvreté : Engagement n°3 « soutenir les jeunes et leur garantir un parcours de formation »

Date de mise en place de l'action : de juillet 2023 à décembre 2023

Partenaires et co-financeurs en 2022 :

L'action est co-financée par l'Etat et l'Eurométropole de Metz.

Moyens humains et matériels mobilisés :

➤ **Moyens humains :**

- 2 éducateurs spécialisés dont 1 référent sécurité

➤ **Moyens matériels :**

- 2 véhicules

- Locaux de l'équipe de prévention

Budget détaillé de l'action :

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	8 000	70 - Ventes de marchandises, produits finis, prestations de services	
- Achat d'études et de prestations de services : CHANTIERS PARTICIPATIFS	7 000	73 - Dotations et produits de tarification	
- Achats matières et fournitures	500	74 - Subventions d'exploitation	20 264
-Autres fournitures	500	- Etat (à détailler) :	
61 - Services extérieurs		PLAN DE PAUVRETE	9 500
- Locations		- Région(s) :	
- Entretien et réparation			
- Assurances		- Département(s) :	
- Documentation			
- Divers : Activités		-Intercommunalité(s) :	
62 - Autres services extérieurs	700	Eurométropole de Metz :	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires		Valorisation salaires	11 124
- Publicité, publications		Subvention	
- Déplacements, missions	700	- Organismes sociaux (à détailler) :	
- Services bancaires et autres			
63 - Impôts et taxes		- Fonds européens	
- Impôts et taxes sur rémunérations			
- Autres impôts et taxes		- Aides privées	
64 - Charges de personnel	11 124		
- Rémunération des personnels Valorisation salaires Eurométropole Metz	11 124	- Autres (précisez) :	
- Charges sociales			
- Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65 - Autres charges de gestion courante	800	- Dont cotisations, dons, legs	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements		78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contribution volontaires en nature (bénévolat, prestation en nature)	

TOTAL	20 624	TOTAL	20 624
--------------	---------------	--------------	---------------

Objectifs poursuivis et progression de l'action :

Indicateurs	2020	2021 Janvier à aout	2021-2023	2023 Juillet à décembre
_Nbre de personnes concernées :	29	31 (de janvier à août 2021)	25 jeunes sept à déc. 2021 44 jeunes en 2022 48 jeunes janv. à juin 2023 Soit 89 jeunes différents de sept 21 à juin 2023	30
_Budget total :	23 175	32 500	40470	20264
_Subventions : Eurométropole de Metz	3000	3000	8750	
Eurométropole de Metz (valorisation salaires)	14000	14000	14000	11124
Etat FIPD	3650			
Etat Contrat de Ville		4000		
Etat PLAN PAUVRETE			11000	9500
-				
-				
Remarques :			Plan pauvreté 2021/2022 avec report jusqu'en juin 2023	

Annexe n°1 : Fiche action n°1 – Chantiers participatifs

APSYS EMERGENCE

Porteur de projet :

APSYS EMERGENCE

Intitulé de l'action :

Chantiers éducatifs

Description de l'action :

Lors de notre travail au quotidien nous rencontrons un certain nombre de jeunes inactifs et en dehors des radars des institutions de droit commun (école, centre de formation, mission locale) et du monde du travail. Parfois ces jeunes restent inactifs plusieurs années. Nous souhaitons utiliser le lien que nous avons avec ce public pour leur proposer une possibilité de s'insérer. L'entrée dans le monde du travail peut faciliter une amélioration de l'estime de soi des jeunes concernés.

Au niveau du fonctionnement, nous proposons un contrat de travail d'un mois (celui-ci est établi par l'association ATM dans le cadre de l'insertion par l'activité économique) après une inscription à la mission locale. L'organisation d'une semaine type, le lundi sera consacré à la cohésion de groupe, le matin sur un temps d'échange sur l'organisation de la semaine, l'après-midi un temps sportif en partenariat avec la PJJ. Les mardis, mercredis, jeudis seront consacrés à des chantiers (espaces verts, peinture). Le vendredi permettra d'organiser des rencontres avec des partenaires afin de préparer la sortie, ainsi que des temps d'échange éducatifs. Le contrat d'un mois peut être suspendu en cas d'empêchement du jeune et il peut également être prolongé d'un mois. Il nous faut nous adapter pour être au plus près des jeunes ciblés. Dans le cadre de la cohésion du groupe, nous souhaitons faire une activité conviviale par mois avec l'ensemble des jeunes.

Objectifs :

- Proposer une possibilité d'insertion à des jeunes en échec (scolaire, professionnel),
- Permettre aux jeunes de reprendre un rythme adapté et correspondant aux codes du marché du travail,
- Donner un sentiment d'utilité aux jeunes,
- Changer le regard des parents de ces jeunes,
- Les initier à des emplois simples : peinture, espaces verts, en lien avec le recyclage,
- Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté,
- Travailler l'autonomie,
- Promouvoir l'égalité des chances,
- Prévenir la délinquance et les comportements à risques,
- Valoriser les jeunes.

Public ciblé :

- L'ensemble des jeunes ciblés sont ni en emploi, ni en formation,
 - Ils peuvent être rencontrés grâce au travail de rue,
 - Ils peuvent être orientés par la PJJ,
 - Ils peuvent être orientés par les différents intervenants de l'aide sociale à l'enfance,
 - Ils peuvent être en veille à la mission locale (ils ne répondent plus depuis plusieurs mois aux propositions de la ML),
 - Ils sont considérés comme « invisibles » au regard des institutions de droit commun.
- Tranche d'âges : 16- 25 ans.
- Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : entre 5 et 7 jeunes par mois, au total entre 25 et 42 jeunes. Possibilité de fermeture de la structure au mois d'août 2023 ce qui impacterait le nombre de jeunes bénéficiaires, mais cela reste encore incertain dû à des tensions de recrutement au niveau des encadrants.
- Territoire(s) concerné(s) : Eurométropole de Metz / Département de la Moselle pour les situations de protection de l'enfance ou de jeunes déjà suivis par la prévention spécialisée.

Evaluation de l'action (indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus) :

➤ Evaluation quantitative

Les indicateurs quantitatifs d'avancement et de résultat sont :

- Nombre de jeunes en chantier,
- Nombre de jeunes avec sorties positives,
- Ponctualité des jeunes,
- Nombre d'absences pendant le mois de chantier,
- Part de jeunes issus des différents territoires de l'Eurométropole de Metz.

➤ Evaluation qualitative

- Evolution du comportement des jeunes en fonction point de départ.
- Le jeune est-il pro-actif, prend-il des initiatives ?
- Le jeune exprime-t-il ses opinions ?
- Le jeune a-t-il su appréhender les savoirs-être nécessaires au monde du travail ?

Lien avec la stratégie pauvreté : Engagement n°5 , investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

Date de mise en place de l'action : de juillet 2023 à décembre 2023.

Partenaires et co-financeurs en 2023 :

Nous repérons trois financeurs, l'Etat au titre du plan pauvreté, ainsi que l'Eurométropole de Metz, la PJJ au titre de justice de proximité.

D'autre part nous repérons des financeurs à la prestation trois bailleurs sont parties prenantes : VIVEST, Bâtière, OPHMM.

Notre partenaire principal est la PJJ. Car nous proposons des ateliers en commun et nous accueillons quelques jeunes accompagnés.

La ville de Metz et l'Eurométropole sont également des partenaires car ils nous proposent des chantiers variés.

Moyens humains et matériels mobilisés :

1 Coordinateur de l'action, deux ou trois ETS ou moniteurs d'ateliers (en fonction des chantiers), un ou deux véhicules si chantiers réalisés en simultané, les locaux d'APSIIS-urgence et le plateau de jour de l'UEAJ.

A noter :

- il existe des tensions de recrutement des encadrants depuis plusieurs mois,
- l'action demande parfois une présence soutenue allant jusqu'à deux éducateurs spécialisés et trois moniteurs mobilisés pour les chantiers.

Budget détaillé de l'action :

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	6 500	70 - Ventes de marchandises, produits finis, prestations de services	
- Achat d'études et de prestations de services salaire ATM	6 500	73 - Dotations et produits de tarification	
- Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
-Autres fournitures		- Etat (à détailler) : plan pauvreté	60 000
61 - Services extérieurs		PJJ justice de proximité	66 666
- Locations		- Région(s) :	
- Entretien et réparation			
- Assurances		- Département(s) :	
- Documentation			
- Divers		-Intercommunalité(s) :	39 000
62 - Autres services extérieurs	1 000	Dont Valorisation	21500
		Dont subvention	17500
- Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Commune(s) :	
- Publicité, publications			
- Déplacements, missions	1 000	- Organismes sociaux (à détailler) : bailleurs	
- Services bancaires et autres			
63 - Impôts et taxes		- Fonds européens	
- Impôts et taxes sur rémunérations			
- Autres impôts et taxes		- Aides privées bailleurs	5 738
64 - Charges de personnel	163 904		
- Rémunération des personnels	66 000	- Autres (précisez) :	
- Charges sociales	17 904		
- Autres charges de personnel	80 000	75 - Autres produits de gestion courante	

65 - Autres charges de gestion courante		- Dont cotisations, dons, legs	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements		78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature (Mise à disposition gratuite, prestations, personnel bénévole)		87- Contribution volontaires en nature (bénévolat, prestation en nature)	
TOTAL	171 404 €	TOTAL	171 404 €

Objectifs poursuivis et progression de l'action :

Indicateurs	2020	2021	2022	2023
Nbre de personnes concernées :	6 sur deux dispositifs passerelle vers insertion et chemin vers l'autonomie	9 sur deux dispositifs passerelle vers insertion et chemin vers l'autonomie	39 jeunes pour 55 mois de travail	De janvier à juin 2023 : 29 jeunes concernés soit 41 mois de travail. Sur la période de juillet à décembre : Prévisionnel entre 25 et 42 jeunes, soit environ une cinquantaine de mois de travaillés
Budget total :	89 563 €	99 000 €	160 000 €	171 404 € Comprenant le budget de la période de janvier à juin 2023 avec la part « Justice de Proximité » et le budget de l'action dans le cadre du Plan Pauvreté de juillet à décembre 2023

Nbre de chantiers :	2 chantiers	10 chantiers	5 chantiers (réfection de deux appartements, deux chantiers espaces verts, 1 grille d'école, 1 graphe)	1 école, 2 logements de fonction instituteur, 1 appartement d'habitation Patrotte, 1 graphe Patrotte, espace vert jardins familiaux de la Patrotte
Nbre de jours de chantiers :	4 jours 12 journées de travail	25 jours 75 journées de travail	97 jours soit 468 journées de travail	72 jours soit 370 jours de travail

Annexe n°4 : Fiche action n°4

Porteur de projet : Mission Locale du Pays Messin

Intitulé de l'action : Mission Avenir, le service du repérage et de la mobilisation des publics invisibles.

Description de l'action :

Il s'agit de financer la poursuite du service Mission Avenir qui existe depuis janvier 2020 et qui répond à la problématique suivante: aller vers les publics les plus éloignés du service public de l'emploi afin de leur proposer des offres innovantes et les faire adhérer aux offres de droits communs qui participeront à une réussite professionnelle. Ce public dit « invisible » a une caractéristique initiale qui lui est propre : la non adhésion voire la répulsion à toute forme d'aide institutionnelle. Tout en internalisant les bonnes pratiques, il convient de poursuivre l'existence d'un service qui décline des propositions innovantes, avec un personnel qui détient des codes qui facilitent l'activation de contacts et la pérennisation de ces derniers.

A cela s'ajoute, une expertise partagée afin que chaque conseiller de la Mission Locale soit imprégné par des techniques innovantes, qu'il pourra matérialiser dans les tâches du quotidien.

Mission Avenir est une équipe de professionnels qui a les objectifs généraux suivants :

- ✓ Le repérage,
- ✓ La mobilisation,
- ✓ Le suivi du public invisible.

Objectifs :

- Poursuivre le maillage entre les partenaires du territoire avec des rencontres utiles importantes et une communication partagée.
- Etre présent à chaque réunion inter-acteurs ou tout type de réunions impulsées par les acteurs du territoire (en binôme avec le conseiller référent de la Mission Locale du Pays Messin).
- Poursuivre les présences et les temps de rue sur les QPV et les lieux stratégiques avec une forte fréquentation de notre public cible.
- Etre présent à des heures décalées. En effet, les jeunes sont présents dans les événements ou les territoires à des heures qui ne correspondent pas à celles de bureau. Nous mettrons en place un planning de temps de rue sur le créneau 16h-20h serra être investi pleinement. Le

créneau 20h-22h sera investi de façon ponctuelle par la Mission Avenir si des événements/manifestations sont organisés sur le territoire par des partenaires ou par la mission locale du pays messin, de même pour la journée du samedi.

- Renforcer la présence sur les territoires peu exploités comme les territoires plus ruraux mais aussi sur l'ensemble des communes de l'Eurométropole.
- Impulser une méthodologie de veille sur les réseaux sociaux : apprentissage des codes, comptes professionnels et régulation avec l'aide du conseiller numérique de la structure.
- Poursuivre les présences sur Instagram et impulser une régularité pérenne sur Snapchat et TikTok.
- Poursuivre la veille terrain de l'équipe avec des compte-rendu réguliers.
- Poursuivre et mettre en opérationnalité les techniques de communication du service par le biais de l'achat de goodies, de kakémonos estampillés Mission Avenir, la généralisation de mailings personnalisés et SMS type ou encore de QR code pour les fiches rendez-vous notamment.
- Accentuer une présence sur des médias fréquentés par le public cible.
- Créer régulièrement des podcasts (communication identifiée et utilisée massivement par le public cible).
- Poursuivre les actions qui bénéficient d'un résultat positif en termes de captation de jeunes.
- Utiliser les moyens innovants qui permettront une plus grande notoriété de la Mission Avenir.
- Poursuivre la déclinaison du logo Mission Avenir.
- Faciliter le témoignage entre pairs.
- Développer les liens avec les centres d'hébergements.
- Développer des actions liées au sport (avec les partenaires déjà existants et de nouveaux repérés).
- Eviter de devenir « invisible » quand on est « visible » tout particulièrement avec les établissements scolaires.
- Etre moteur sur des projets locaux.

A LA SUITE DU PREMIER COPIL, nous ajoutons les éléments suivants :

- Définir une stratégie pour toucher les publics des communes rurales (opérationnalité avec prise de contact avec les mairies mais aussi les associations sportives et culturelles). L'enjeu est de pouvoir analyser les dynamiques de ces communes et ainsi, avoir une communication fluide. Pour cela, nous communiquerons quantitativement et qualitativement également aux parents des jeunes ciblés.
- Créer du contenu numérique via une chaîne Twitch. Il s'agira de créer des conducteurs, rendre les jeunes acteurs des projets et tourner des émissions via des thèmes pensés par l'équipe mais aussi par les jeunes, passés par Mission Avenir avant l'accès au droit commun.
- Multiplier les temps « hors les murs », au cours de l'été 2023 mais aussi pendant cette fin d'année en proposant plusieurs contenus numériques liés à des micros-trottoirs et podcasts.
- Renforcer les techniques de l'aller vers avec l'équipe Mission Locale avec des formations auprès du personnel, fréquentes mais aussi une communication conséquente pour maîtriser les enjeux de la détection des publics invisibles.

Public ciblé :

- Les individus « invisibles » ni en emploi, ni en études, ni en formation et résidant dans le bassin de l'emploi de Metz (NEET).
- Tranche d'âges : Les jeunes âgés de 16 à 25 ans inclus.
- Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : Il s'agit de repérer 200 jeunes au cours de la période allant de juillet 2023 à décembre 2023. Sur les 200 jeunes repérés, il s'agira d'accompagner 100 jeunes au minimum afin de proposer les offres de service de la structure.
- Territoire(s) concerné(s) :
Les communes de l'Eurométropole de Metz.

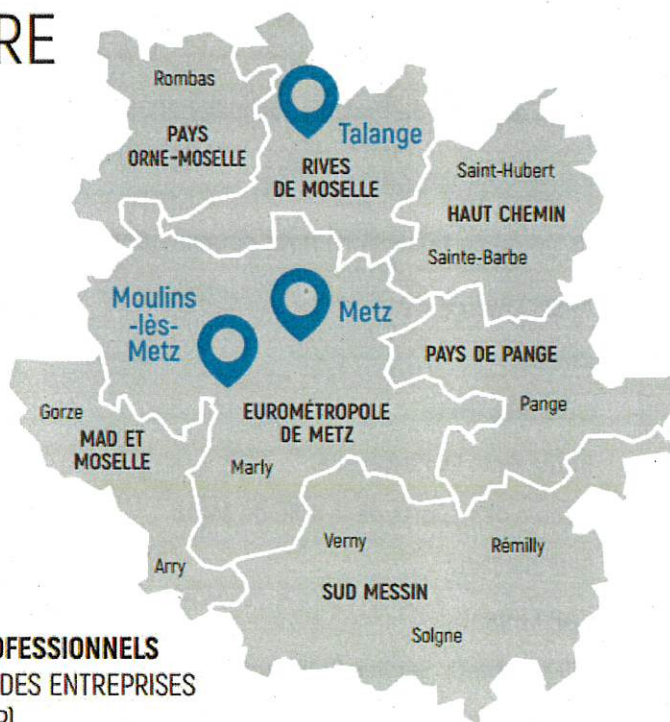
Ci-après la carte de notre territoire d'intervention :

CARTE DE NOTRE TERRITOIRE

3 ANTENNES & 34 PERMANENCES

Annéville, Ars-sur-Moselle, Clouange, Dornot, Gandrange, Hagondange, Maizières-lès-Metz, Marange-Silvange, Marly, Metz-Bellecroix, Metz-Devant-les-ponts, Metz-Grange-aux-Bois, Metz Magny, Metz Nord, Metz Sablon, Metz Vallières, Metz Nord, Montigny-lès-Metz, Mondelange, Montois-la-Montagne, Moyeuve-Grande, Rémilly, Rombas, Roncourt, Rosselange, Sainte-Marie-aux-Chênes, Saint-Julien-lès-Metz, Solgne, Verry, Woippy et chez des partenaires.

+ **L'ÉQUIPE SALARIÉE : 79 PROFESSIONNELS**
AU SERVICE DES JEUNES ET DES ENTREPRISES
(50 CDI et 27 CDD soit 75 ETP).



Evaluation de l'action (indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus) :

- Evaluation quantitative
Les indicateurs quantitatifs d'avancement et de résultat sont :
 - Une évaluation par trimestre reprenant les chiffres suivants : nombre de jeunes repérés, nombre de jeunes accompagnés, nombre de jeunes repérés et inscrits sur iMilo.

- Les objectifs de 200 jeunes repérés et 100 jeunes accompagnés seront divisés en 3 : 66,6 jeunes repérés par trimestre et « 3,3 jeunes accompagnés par trimestre.

➤ Evaluation qualitative

- Compte-rendu systématiques des actions avec nombre de jeunes repérés pour chacune.
- Réalisation de témoignages de jeunes sur un format dynamique (interview de type fast and curious de Konbini, interviews rapides et efficaces qui auront avec l'autorisation des jeunes, la possibilité de figurer sur nos contenus médias).
- Proposition d'un questionnaire complet pour évaluer le suivi des jeunes sur le long terme avec les différentes étapes du parcours et le lien vers le droit commun.
- Systématisation des questionnaires-flash sur l'ensemble des ateliers, événements et ceci grâce à des QR Codes.
- Réalisation de questionnaires auprès des salariés avec l'internalisation des techniques « aller-vers ».

Lien avec la stratégie pauvreté : Engagement n°3 « soutenir les jeunes et leur garantir un parcours de formation »

Date de mise en place de l'action : de juillet 2023 à décembre 2023.

Partenaires et co-financeurs en 2023 :

Sans qu'ils soient co-financeurs, nous poursuivrons notre partenariat avec les entités suivantes :

- APSIS Emergence
- CMSEA
- UnisCités Metz
- Borny Buzz La Passerelle
- L'Ecole des Sports de la Ville de Metz
- SPIP de Metz
- CAP Emploi
- Ville de Metz, Service Politique de la Ville et Emploi
- Metz Métropole
- La région Grand Est
- La Cité Musicale de Metz
- La CPAM de Moselle
- Le Foyer Sainte Constance de Metz
- L'Association Carrefour
- Association Grandir Dignement,
- Trucothèque de Bellecroix.

- Le Département de la Moselle
- Le FC Metz
- L'AS Metz GAB
- L'Association Est Accompagnement
- Association Rempart
- Caritas
- Les Restos du Cœur
- MyxITés
- Le service SPIP
- Etap Habitat
- Le Met
- Vivest
- Nan Bara

La coordination du projet sera assurée par la Mission Locale du Pays Messin sur ses fonds de fonctionnement.

Moyens humains et matériels mobilisés :

Les moyens humains :

- Afin d'assurer la mise en application des objectifs ci-dessus et internaliser les bonnes pratiques, il est nécessaire de dédier 2 ETP capables de porter les méthodes de « l'aller-vers ».

Nous demandons la poursuite des postes de Naura Kassou et Semy Megrous.

Montant : 46 651 € (CF tableau suivant)

Les moyens matériels :

- veille sur les réseaux sociaux, développer des contenus médias intéressants et exploitables mais aussi décliner les modes de communications directs avec les jeunes, **smartphones et pc portables**
- les podcasts et des micros-trottoirs extérieurs
Set up mobile, Micro Reporter,
- pour les évènements extérieurs et évènements « aller vers »,
goodies et support de communication (L'idée est de proposer aux partenaires et aux jeunes, composés de : **Tote bags, Stylos, Bloc-notes, Lot de stickers QR code Mission Avenir, Batterie de secours, Mini-enceinte, ...**

Budget détaillé de l'action :

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats		70 - Ventes de marchandises, produits finis, prestations de services	
- Achat d'études et de prestations de services		73 - Dotations et produits de tarification	
- Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation	39 858
-Autres fournitures		- Etat Plan Pauvreté	13 758
61 - Services extérieurs	1500	Report crédits 2022 Plan Pauvreté :	11 451
- Locations		- Région(s) :	
- Entretien et réparation			
- Assurances	500	- Département(s) :	
- Documentation	1000		
- Divers		-Intercommunalité(s) :	
62 - Autres services extérieurs	10 937	Eurométropole Plan pauvreté	13 758
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	10 437	Report crédits 2022 Plan Pauvreté :	11 451
- Publicité, publications	500	Commune(s) :	
- Déplacements, missions		- Organismes sociaux (à détailler) :	
- Services bancaires et autres			
63 - Impôts et taxes	3 672	- Fonds européens	
- Impôts et taxes sur rémunérations	2 779		
- Autres impôts et taxes	893	- Aides privées	
64 - Charges de personnel	46 651		
- Rémunération des personnels	33 086	- Autres (précisez) :	
- Charges sociales	9 265	Mission Locale valorisation	12 342
- Autres charges de personnel	4 300	75 - Autres produits de gestion courante	
65 - Autres charges de gestion courante		- Dont cotisations, dons, legs	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements		78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures	
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature (Mise à disposition gratuite, prestations, personnel bénévole)		87- Contribution volontaires en nature (bénévolat, prestation en nature)	

TOTAL	62 760	TOTAL	62 760
--------------	---------------	--------------	---------------

Objectifs poursuivis et progression de l'action :

Indicateur	2020	2021	2022	2023
_Nbre de personnes concernées :			200	200
_Budget total :			121 963 €	62 760 €
_...				

Résumé de l'acte

057-200039865-20230619-2023-06-DB15-DE

Numéro de l'acte : 2023-06-DB15
Date de décision : lundi 19 juin 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Reconduction de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi de l'Eurométropole de Metz, de juillet à décembre 2023
Classification : 8.2 - Aide sociale
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 22/06/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230619-2023-06-DB15-DE
Document principal : 99_DE-15.pdf

Historique :

21/06/23 10:24	En cours de création	
21/06/23 10:25	En préparation	Catherine DELLES
22/06/23 10:24	Reçu	Catherine DELLES
22/06/23 10:26	En cours de transmission	
22/06/23 10:30	Transmis en Préfecture	
22/06/23 10:38	Accusé de réception reçu	